

Novantrone 10 mg/5 ml, solution à diluer pour perfusion]- [mitoxantrone (chlorhydrate de)]

Arrêt de commercialisation 01/05/2024

DCI

mitoxantrone (chlorhydrate de)

Indications

- La mitoxantrone est indiquée dans le traitement du cancer du sein métastatique.
- La mitoxantrone est indiquée dans le traitement du lymphome non hodgkinien.
- La mitoxantrone est indiquée dans le traitement de la leucémie myéloïde aiguë (LMA) chez l'adulte.
- La mitoxantrone, en traitement combiné, est indiquée dans le traitement d'induction de la rémission de la crise blastique dans la leucémie myéloïde chronique.
- La mitoxantrone est indiquée en association à des corticostéroïdes pour le traitement palliatif (par ex., soulagement de la douleur) lié au cancer avancé de la prostate résistant à la castration.
- La mitoxantrone est indiquée dans le traitement des patients atteints de sclérose en plaques récurrente hautement active associée à une invalidité évoluant rapidement lorsqu'aucune alternative thérapeutique n'existe (voir rubriques 4.2, 4.4 et 5.1).

Laboratoire exploitant

Viatriis Santé

Observations particulières

- Extension de la péremption du lot P00042H jusqu'au 30 avril 2024



Consultez le courrier du laboratoire Viatriis Santé du 15 janvier 2024 (15/01/2024)

- Arrêt de commercialisation à compter du 01 mai 2024 et relais par la mise à disposition d'une spécialité importée par le laboratoire Accord

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de réserver les stocks disponibles à la vente et l'exportation du médicament par les autorités compétentes, le présent arrêté est publié au Journal Officiel le 15 janvier 2024 en vertu des dispositions des articles L. 5124-1 et L. 5124-2 du Code de la Santé Publique. Jusqu'à la mise en responsabilité nationale du médicament, qui mettra à disposition les produits d'exportation d'origine nationale et respectée.